

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Léon XIII et les Frères Mineurs, 353. — L'heure d'adoration avec les paroissiens, 354. — Le conflit scolaire, 354. — Lettre de l'archevêque de Montréal, 355. — Bibliographie, 356. — Le mouvement antisémite, 357. — Bill de conciliation, 358. — Divergences entre l'Eglise grecque et l'Eglise catholique, 358. — Pour le grec, 359. — L'Oiseau-Mouche, 361. — L'affaire Dreyfus, 361. — Le clergé et la science, 361. — Les catholiques de France et leurs écoles, 362. — Ode au Saint Rédempteur, 362. — Le mouvement catholique, 362. — Conférence internationale contre les anarchistes, 362. — Bazars, 363. — Parlement provincial, 363. — Les sénateurs acadiens, 363. — Diagnostic libéral, 363. — Petite histoire de l'Eglise, 367. — Courrier de Saint Antoine de Padoue, 368. — Calendrier, 368. — Memento hebdomadaire, 368.

Léon XIII et les Frères Mineurs

Le Souverain Pontife vient de publier une lettre au général des Frères Mineurs.

Sa Sainteté recommande aux scolastiques franciscains de s'appuyer — tout en usant des auteurs plus récents — sur les principes de la philosophie de saint Thomas.

En matière d'études d'Ecriture sainte, il faut éviter des interprétations trop libres et trop larges des auteurs non catholiques ; et avant tout il faut écouter l'Eglise.

Quant à la prédication, s'adresser surtout aux masses, avec des sujets vraiment évangéliques et bien mis à la portée de tous.

En voici un passage important :

“ Nous désirerions vivement, comme Nous l'avons dit ailleurs,

que votre vertu franchit les murs de vos cellules, et se répandit au loin pour le bien commun. L'histoire rapporte que le bienheureux François et ses disciples les plus éminents se consacrèrent tout entiers au peuple, et qu'ils travaillèrent avec un zèle ardent au salut des fidèles.

“ Considérez maintenant les événements et les hommes : vous verrez clairement que l'heure est venue de reprendre cette règle de conduite, et de suivre vaillamment l'exemple de vos aînés. Plus que jamais, c'est sur le peuple que repose en grande partie le salut des Etats. Aussi, étudier de près la multitude, qui si souvent est en proie non seulement à la pauvreté et aux durs labeurs, mais encore à toutes sortes de pièges et de dangers ; l'aider avec amour, d'enseignements, de conseils et de consolations : tel est le devoir des prêtres réguliers ou séculiers. ”

L'Heure d'adoration avec les paroissiens

Cette pieuse pratique se répand de plus en plus dans les paroisses, et nos Confrères qui l'ont établie sont unanimes à reconnaître ses avantages inappréciables pour ramener les âmes à la dévotion envers le T. S. Sacrement, en même temps que pour être *toujours exact à l'heure hebdomadaire d'adoration.*

Pour répondre ici en même temps à plusieurs questions qui nous ont été faites, et pour faire cesser un sentiment de doute qui semble être assez commun au sujet de l'*Exposition privée*, nous répétons qu'elle peut toujours se faire pendant l'heure d'adoration dans les conditions suivantes :

1. Qu'il y ait six cierges allumés sur l'autel.
2. Qu'il y ait quelques fidèles présents dans l'église.

On ouvre simplement le tabernacle sans sortir le saint Ciboire sur l'autel, et à la fin on donne la bénédiction du Saint Sacrement.

La permission de l'Ordinaire n'est pas requise pour cela (1).

Le conflit scolaire

“ Un journal de Montréal publiait, la semaine dernière, une dépêche portant que M. Belcourt, député d'Ottawa aux Commu-

(1) *Annales de l'Association.*

nés du Canada, était parti le lendemain de Noël pour Rome, chargé par le gouvernement Laurier d'une mission diplomatique auprès du Vatican. Il s'agit toujours du conflit scolaire au Manitoba.

" Ces renseignements, auxquels on n'a opposé aucun démenti autorisé, que nous sachions, sont de nature à confirmer singulièrement une rumeur qui est parvenue jusqu'à nous et d'après laquelle une lettre partie de la secrétairerie pontificale à l'adresse de M. Laurier aurait fait prendre immédiatement à celui-ci le chemin de Winnipeg. On supposait que la lettre contenait une espèce de mise en demeure.

" Quoiqu'il en soit de tout cela, il est clair que la question n'est pas réglée, quelque persistance que mette la presse libérale à faire croire à l'existence d'un règlement satisfaisant " (1).

Lettre de l'archevêque de Montréal

Montréal, le 10 janvier 1899.

Rév. J.-L. Morin, 65, rue Hutchison, Montréal.

Monsieur,

J'apprends que M. Chiniquy est très malade et qu'il peut mourir bientôt. Quoiqu'il se soit séparé de nous, il y a longtemps, je ne puis oublier ce qu'il demeure toujours aux yeux de l'Eglise, et je crois remplir un devoir de ma charge pastorale en vous écrivant que s'il voulait me voir je serais heureux de me rendre à son désir. Veuillez avoir la bonté de faire part au malade de ma demande auprès de vous et recevez l'expression de mes sentiments dévoués.

PAUL, arch. de Montréal.

Montréal, le 10 janvier 1899. 171, rue Hutchison.

Voici la réponse à cette lettre.

Monseigneur,

M. Morin, grippé et alité, me prie de vous écrire, puisqu'il ne le peut pas lui-même.

Il a été vivement touché, ainsi que sa famille, de l'intérêt que vous prenez au bien spirituel de M. Chiniquy. Il apprécie hautement la chrétienne courtoisie de votre demande.

J'ai l'honneur de vous transmettre aussi exactement que possible, la réponse de M. Chiniquy au désir que vous avez bien

(1) *Mouvement Catholique* du 9 janvier.

voult exprimer et qui lui a été communiqué par la lecture de votre lettre :

“ Je suis reconnaissant à l'archevêque ... mais je me suis définitivement retiré de l'Eglise de Rome. Je suis parfaitement heureux dans la foi en Jésus-Christ. Dieu et Jésus me suffisent. J'aspire au moment du départ ... ”

Comme je lui demandais s'il ne serait pas heureux de vous voir dans le cas où il reviendrait à la santé .

“ Certainement, a-t-il dit, très heureux. ”

Cinq personnes, (parmi lesquelles la garde-malade et moi) ont entendu ces paroles, répétées distinctement une ou deux fois. Elles sont conformes d'ailleurs au testament religieux du malade et à toutes ses déclarations antérieures.

En remplissant le devoir de votre charge pastorale, Monseigneur, vous vous êtes acquis un titre de plus à notre respect. En retenant les convictions qu'il a embrassées, il y a quarante ans, M. Chiniquy atteste la sincérité de sa foi. Il ne veut plus qu'invoquer la miséricorde du Souverain Juge, devant lequel nous devons tous comparaître un jour.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon profond respect (1).

D. COUSSIRAT.

Bibliographie

Impressions de voyage—seconde partie—Rome, par M. l'abbé H. Cimon. Québec, E. Vincent, 1898. in-18, pp. V-274.

On ne peut pas dire que l'itinéraire de M. Cimon diffère beaucoup de celui que suivent la plupart de ceux qui font leur tour d'Europe. Les choses dont il parle — ce qui ne saurait lui être reproché — sont donc généralement connues, mais il n'en est pas moins vrai qu'il sait intéresser à un haut degré.

Le ton sur lequel il converse avec le lecteur est tellement naturel et modeste, que ses récits présentent un charme tout particulier. On le goûte d'autant plus que ses impressions n'ont rien de factice ni d'emprunté, mais lui sont personnelles et nous révèlent le fond de son âme dont elles sont bien l'image.

Cet opuscule mérite donc d'être lu, et il nous est agréable de le recommander à nos lecteurs.

D. G.

(1) Depuis l'échange de ces deux lettres M. Chiniquy est mort dans l'impénitence.

Le mouvement antisémite

Que devons-nous penser du mouvement antisémite, tel qu'il se poursuit "actuellement en France?"

Saint Bernard écrivait à l'adresse de ceux qui voulaient se débarrasser des juifs avant de partir pour la croisade :

" Il ne faut point persécuter les juifs, il ne faut point les tuer ni même les chasser. Ils sont comme des lettres vivantes qui "représentent la Passion de Notre-Seigneur."

La recommandation de saint Bernard n'a rien perdu de son actualité. La ligne de conduite qu'il trace est encore celle que tout vrai chrétien doit suivre.

S'ensuit-il pour cela que les chrétiens doivent se laisser dévorer par les juifs.

Cette conclusion ne découle point des paroles de saint Bernard.

Mais alors, comment se soustraire à l'esclavage des juifs, qui deviennent rois et maîtres dans tous les pays où ils sont mis sur un pied d'égalité ?

Uniquement en observant la législation de l'Eglise relative aux juifs, qui peut se résumer en deux mots : protection et défiance.

L'Eglise ne veut pas qu'on maltraite les juifs, mais elle ne veut pas non plus qu'on les mette sur un pied d'égalité avec les autres citoyens.

Elle ne veut pas que les juifs soient inquiétés dans le libre exercice de leur religion, mais, d'un autre côté, elle défend aux chrétiens d'habiter avec les juifs, de manger à leur table, de leur confier les fonctions de la magistrature ou de l'enseignement, d'employer des médecins juifs, des serviteurs juifs, etc.

C'est pour n'avoir pas tenu compte de ces sages prescriptions que certains peuples de l'Europe sont aujourd'hui esclaves des juifs. La France, par exemple, leur a ouvert les barrières et les a mis sur un pied d'égalité avec le reste de la nation, il y a cent ans. Conséquence, 38 millions de français sont dominés, persécutés et humiliés par environ 70,000 juifs.

C'est ce que disait, il y a quelques années, le prince-évêque d'Olmütz, prélat d'origine juive.

" Si les chrétiens, ajoutait-il, après avoir rappelé les ancien-

nes règles canoniques, y eussent été fidèles, ils n'auraient pas aujourd'hui tant à se plaindre des juifs."

L'expérience de tous les siècles démontre, les chrétiens ne sauraient lutter avantageusement avec le juif, s'il est leur égal. Pour plusieurs raisons, il faut nécessairement qu'ils finissent par avoir le dessous.

Nous n'avons pas encore de question juive en Canada, mais il n'est pas moins vrai que l'élément juif augmente en nombre parmi nous, et acquiert insensiblement une prépondérance dont nous n'aurons pas à nous féliciter plus tard.

Nous oublions trop, pour notre malheur, que le juif est un antichrétien inné, jusque dans les moëlles. D. G.

Bill de conciliation

Pendant la session dernière, le député de Wolfe et Richmond, M. Chicoyne, a préparé un projet de loi intitulé: Bill de conciliation.

Pour l'information de ceux qui n'en ont lu que le titre, nous rappellerons que ce Bill avait pour but de diminuer le nombre de ces procès qui, au fond, ne sont que des chicanes d'Allemands.

Il n'a été ni discuté, ni soumis au vote l'année dernière, parce que certains députés ont demandé sa remise à une autre session.

M. Chicoyne vient de présenter de nouveau ce projet de loi, destiné à protéger nos populations contre elles-mêmes, sans nuire aux intérêts des membres du barreau.

Nous le félicitons d'avoir pris l'initiative en cette circonstance, et nous espérons que ce Bill sera discuté et adopté pendant la présente session.

Divergences entre l'Eglise grecque et l'Eglise catholique (Suite)

Dixième divergence: Sur l'Immaculée Conception.

D'abord les Grecs ont tort de croire que les catholiques mettent sur le même rang la conception du Christ et la conception de Marie.

Quant au dogme de l'Immaculée Conception, qu'il suffise de rappeler que le culte de Marie se confond presque avec les

origines du Christianisme. La fête de la Conception se retrouve même dans la liturgie de toutes les Eglises qui ont adhéré au schisme de Photius.

Onzième divergence : La primauté du pape.

Par trois fois, comme le raconte l'Évangile, Jésus-Christ a proclamé saint Pierre le pasteur de ses agneaux et de ses brebis, c'est-à-dire, d'après l'interprétation traditionnelle, de tout son troupeau. De plus, saint Pierre a exercé sa primauté en maintes circonstances, notamment au concile de Jérusalem, et son autorité a été reconnue par les autres apôtres, même par saint Paul, et confessée par toute la tradition catholique.

Cette primauté se transmet de pape en pape. S'il n'en était pas ainsi, l'Église resterait sans fondement, et les fidèles sans pasteur suprême.

Cette primauté enfin emporte le privilège de l'infaillibilité. Le Christ lui-même a proclamé Pierre et ses successeurs infaillibles quand il en a fait la pierre fondamentale de son Église, le centre et la base de la foi, quand il les a constitués les pasteurs suprêmes de ses agneaux et de ses brebis.

Ce qui condamne l'Église grecque, c'est que les points qu'elle conteste ont été admis dès les premiers neuf siècles de l'Église, c'est-à-dire avant que l'Église grecque se soit séparée de l'Église catholique.

Pour le Grec

Sous la forme d'une lettre adressée au directeur de la *Revue internationale de l'enseignement* (15 septembre), M. Alfred Croiset a écrit un excellent plaidoyer *Pour le grec*, que certains défenseurs des études classiques ne seraient pas éloignés de sacrifier pour sauver le latin. L'éminent helléniste répond aux deux raisons que l'on a coutume d'apporter pour justifier ou pour excuser ce sacrifice.

On dit d'abord " que la littérature latine, toute pétrie d'hellénisme, a tiré de la littérature grecque ce que celle-ci contenait de meilleur ; dans Cicéron et dans Virgile, nous puiserons, à moins de frais, tout le suc d'Homère et de Démosthène. " M. Croiset déclare que cette première raison " n'est pas sérieuse, " et il se contente de rappeler à ceux qui l'invoquent " qu'ils sont

trop instruits pour ne pas savoir à merveille combien Homère diffère de Virgile, et Démosthène de Cicéron."

On dit en second lieu : " Nos élèves ne savent plus le grec ; Homère et Démosthène sont pour eux lettre morte ; il est parfaitement inutile en conséquence de les retenir sur des textes qui ne leur livrent plus leurs secrets : l'étude de deux langues aussi difficiles est une charge accablante : sacrifions l'une, celle qu'on ne sait jamais, pour fortifier l'autre." Raison spécieuse, répond M. Croiset, mais nullement concluante. Oui, la faiblesse des études est incontestable, et il n'y a pas un homme de quarante ans qui ne confesse que, s'il sait encore un peu de latin, " il ne sait plus un mot de grec et que, d'ailleurs, il n'en a guère su davantage." Mais les bacheliers d'antan se calomnient, car, s'ils ont oublié le grec, ils en ont profité. L'épreuve grecque du baccalauréat sur laquelle gémissent les examinateurs, prouve seulement que le candidat " réduit à ses seules forces," en face d'un texte grec, fait piteuse figure ; mais, replacez ce malheureux candidat au milieu d'une classe où le professeur ne se contente pas de traduire ou de faire traduire les mots, où sa science et son goût animent un chant d'Homère, une tragédie de Sophocle, un dialogue de Platon, un discours de Démosthène, ou " pour peu que le professeur sache son métier," l'élève ait le temps de ressentir l'émotion de la beauté grecque, vous avouerez que ce pauvre candidat doit être jugé " sur ses études, non sur un examen final qui ne peut jamais, quoiqu'on fasse, donner de son travail une idée tout-à-fait exacte."

M. Croiset insiste, d'ailleurs, avec le goût le plus discret, sur l'utilité de l'étude du grec ; cette langue serait, plus même que le latin, capable de développer l'aptitude analytique de l'esprit. Non pas qu'on doive mettre le grec à la place du latin comme fondement de l'enseignement classique, (on a soutenu cette opinion) ; mais on pourrait en commencer l'étude plus tôt et tout n'irait que mieux si les jeunes professeurs mettaient plus de conviction à l'enseigner.

M. Croiset signale " deux acquisitions capitales que rien ne peut suppléer, ni l'étude du latin, ni même la lecture de traductions, et qui résultent naturellement pour l'élève d'un cours d'études grecques suivi jusqu'au bout avec un succès moyen : je veux dire une conception plus délicate de la beauté et un élargissement sensible de l'horizon historique." Sacrifier ces

deux profits serait courir de gaieté de cœur au-devant d'un véritable amoindrissement intellectuel. M. Croiset conclut : " Quoique spécialiste, je ne demande pas le premier rang pour ma spécialité ; je demande qu'on la laisse à sa place, qu'on améliore certains détails peu à peu, mais surtout qu'on ne se lance pas dans les suppressions grandioses, et qu'on n'essaie pas de nous persuader que le meilleur moyen de fortifier notre bras droit, ce soit de couper notre bras gauche." On ne peut qu'applaudir à des raisons si justement et si finement données (1).

L'oiseau-Mouche

Bonne année à l'*Oiseau-Mouche*. Il vivra encore douze mois, au moins, dût Ornis seul être son père nourricier.

L'affaire Dreyfus

Le cauchemar, qui depuis plus d'un an pèse sur la France, menace de s'éterniser.

Chaque fois qu'un ministère veut bouger, il est paralysé par le juif Reinach qui lui rappelle qu'il a en mains les papiers du Panama. Or, la publication de ces petits papiers déshonorerait la plupart de ceux qui ont dirigé les affaires de l'Etat depuis vingt ans.

C'est là l'explication de la comédie Dreyfus, qui finira en tragédie.

Le clergé et la science

A la séance publique annuelle de l'Académie française, le clergé, cette année encore, a fait bonne figure. Notons un prix de 1,000 francs au R. P. Longhaye, pour son " Histoire de la littérature française au XVII^e siècle ; " — Un prix de 1,000 francs à l'abbé Landrieux, pour son ouvrage : " Aux pays du Christ ; " — Un prix de 500 francs à l'abbé Delarc, pour son ouvrage : " L'Eglise de Paris pendant la Révolution. " Un prix de 1,000 francs au R. P. Pierling, pour son ouvrage : " La Russie et le Saint-Siège ; " — enfin un prix de 1,500 francs à l'abbé

(1) L'Ecole française.

Lebareq, pour son édition en 6 volumes des *Œuvres oratoires* de Bossuet."

Les catholiques de France et leurs écoles

Les chiffres suivants donnent une idée des sacrifices que les catholiques de France s'imposent pour les écoles séparées. Ainsi, à Reims, plus de 400,000 piastres ont été dépensées pour l'établissement d'écoles catholiques; leur entretien a coûté jusqu'ici 318,000 piastres et il exige chaque année 18,000 piastres.

Ode au Saint Rédempteur

Léon XIII a chargé, dit-on, M. l'abbé Lorenzo Perosi, célèbre compositeur, d'écrire la musique d'une Ode au Saint Rédempteur, qui est presque terminée.

Dans cette poésie, notre grand Pape célèbre les gloires et les immenses bienfaits de la Rédemption.

C'est pour assurer à cet hommage tout son éclat et en même temps pour qu'il en reste un souvenir durable, que le Saint Père a invité l'abbé Perosi à fournir sur le même sujet et d'après les paroles de la Poésie papale, une hymne qui exprimera, dans le langage pénétrant de la musique religieuse, la reconnaissance du siècle finissant envers la bonté divine pour les bienfaits reçus, le repentir de l'apostasie sociale, en même temps que l'espérance du siècle naissant. On aura ainsi un double chef-d'œuvre digne d'un si grand sujet, digne aussi de l'auguste Mécène, de l'art sacré et du merveilleux talent de son protégé.

"Le mouvement catholique"

Cette superbe *Revue* hebdomadaire vient de commencer sa deuxième année d'existence. Nos félicitations et nos souhaits. Qu'elle aille son chemin en gardant le même ton et la même allure!

Conférence internationale contre les anarchistes

Cette fameuse conférence tenue à Rome, à la demande du gouvernement italien, a complètement échoué. Nous nous y

attendions. Ce n'est pas par ces moyens qu'on supprimera l'anarchie.

L'unification des Prémontrés

L'œuvre d'unification dans les Ordres religieux, désirée par les PP. du Concile du Vatican, s'opère peu à peu sous l'impulsion de Sa Sainteté Léon XIII. Après les Cisterciens et les Franciscains, voici les Prémontrés.

Les diverses Congrégations de Prémontrés de France, d'Autriche, de Belgique et d'Italie viennent, elles aussi, de procéder à leur union en un seul Ordre, et sous un seul supérieur général. L'Ordre des Prémontrés, fondé en France par saint Norbert, a de grandes et belles traditions qui nécessairement ont été interrompues par la Révolution. C'était autrefois l'abbé de Prémontré en France qui, par le fait même de son élection comme abbé, était le chef et le général de tout l'Ordre. Le dernier successeur régulier de saint Norbert a été Dom L'Ecuy, qui mourut à Paris en 1834. Les maisons reconstituées dans notre siècle, en France et en Belgique, étaient divisées en observance primitive et en observance commune, sans aucun lien hiérarchique.

Bazars

L'archevêque de Montréal les a interdits dans son diocèse, jusqu'à nouvel ordre.

Parlement provincial

L'ouverture de la deuxième session du neuvième Parlement a eu lieu le 12 avec le cérémonial ordinaire.

Les sénateurs acadiens

Il est plus facile que jamais de les compter puisqu'il n'y en a plus qu'un seul : M. Pascal Poirier.

Diagnostic libéral

(Suite)

Vive la liberté ! c'est-à-dire périsse l'Eglise et son autorité abhorrée !

A quels signes reconnaît-on qu'un homme est atteint de la maladie du libéralisme ? Nous avons déjà indiqué le principal.

En voici d'autres.

Le libéral a l'enthousiasme de la *raison humaine*. " O raison, ô sublime raison, je t'admire, je te chante, je t'adore. Tu es mon amie, tu es ma dame, tu es ma reine. " Le libéral prend des airs solennels pour parler de la raison humaine ; on est tenté de lui porter un encensoir pour qu'il fasse monter un peu de fumée devant son idole. Il n'aime pas qu'on rabaisse la raison humaine. Ceux qui entreprennent de l'humilier sont, à ses yeux, des scélérats coupables du crime de lèse-majesté. Il lui fait un piédestal dans son cœur ; il voudrait qu'on lui érigeât une statue sur toutes les places publiques.

Sans doute, il est permis d'estimer la raison ; mais il ne faut pas la confondre avec la raison, avec le Verbe divin, qui a parlé aux hommes pour les instruire, qui ne peut se tromper ni nous tromper. Sans doute, il est juste d'apprécier la raison ; mais il ne faut point lui attribuer une indépendance qui ne convient qu'à Dieu seul. Elle est une lumière précieuse, mais une lumière imparfaite et défectible, qui dépend de la lumière infinie, qui doit se soumettre à Dieu, l'éternelle vérité.

Le libéral a le même enthousiasme pour les *sciences humaines*. La science, comme la raison, est un mot qui résonne souvent sur ses lèvres, et toujours avec emphase. Il exalte la dignité de la science, les droits de la science. Il vante les progrès de la science. Il a une sorte de culte pour les savants. La science couvre tous les défauts, tous les crimes mêmes, ou plutôt elle exclut le mal et s'identifie avec la vertu. Plus la science est développée dans un peuple, plus ce peuple est heureux. Le libéral a compassion des nations du moyen âge, parce que les gens du peuple ne savaient pas lire ni écrire. Il ne tarit pas d'éloges sur la culture des peuples modernes, au sein desquels fleurissent les académies et les lycées, où tous les hommes savent lire, écrire, calculer, connaissent les couches du sol, la machine pneumatique et les bimanés.

Encore ici, nous comprenons un raisonnable attachement à la science humaine ; car elle est l'un des dons les plus précieux faits par le Créateur à notre nature. Mais nous lui refusons les honneurs dus à la science de Dieu, seule infaillible et substantiellement sainte. Nous lui préférons la participation faite à l'hom-

me de cette science divine par la révélation. Nous mettons la foi au-dessus de la science. Nous soumettons la science naturelle à la parole de Dieu, au Verbe de Dieu, voulant que toute intelligence humaine se taise devant Dieu et " soit réduite à obéir au Christ ". " Les juifs demandent des miracles et les gentils cherchent la sagesse, dit saint Paul ; mais pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un scandale aux juifs et une folie aux gentils, mais qui est la force de Dieu et la sagesse est de Dieu pour ceux qui sont appelés, soit juifs, soit gentils, parce que ce qui paraît en Dieu une folie est plus sage que la sagesse de tous les hommes, et que ce qui paraît en Dieu une faiblesse est plus fort que la force de tous les hommes. "

Le libéral encore est enthousiaste de la *civilisation* naturelle, de ses progrès et de ses conquêtes. Il sonne de la trompette pour publier les inventions modernes. Comme il aime à parler des machines à vapeur et de leur application à la locomotion, des télégraphes, des téléphones, des phonographes, de la lumière électrique ! Quelle admiration pour les faucheuses, les moissonneuses, les turbines et toutes les machines modernes, pour les paratonnerres, les baromètres, les thermomètres, les télescopes ! Il vous parle d'une couveuse artificielle comme l'auteur de *l'Imitation* vous parle du sacrement de l'Eucharistie. Il a pour l'inventeur du gaz d'éclairage un culte semblable à celui de saint François d'Assise pour le Sauveur du monde. Il connaît toutes les lignes de chemin de fer, tous les canaux de la terre, toutes les lignes de paquebots transocéaniques. Il sait les richesses minières de toutes les nations, la quantité de numéraire en circulation dans chaque pays. Il peut vous dire combien de villes sont éclairées au gaz, combien à l'électricité. Il possède une multitude de statistiques sur le commerce, l'industrie, l'agriculture. Que ne sait-il pas ? Il a en pitié ceux qui s'intéressent moins que lui aux découvertes et aux inventions ; il a des colères contre ceux qui font des réserves sur la civilisation moderne. Il accuse souvent les prêtres catholiques de bouder contre le progrès, de le suivre à reculons, comme attachés par derrière. Il demandait autrefois au Pape de se réconcilier avec la civilisation ; il adresse encore quelquefois cette demande à l'Eglise.

Oui, la civilisation est bonne et mérite d'être appréciée. Mais il ne faudrait pas réserver ce beau nom pour les progrès

matériels, quelque grands et quelque avantageux qu'ils soient. La civilisation est avant tout la culture intellectuelle et morale, dont le fondement nécessaire est la vie religieuse. Que sont tous les perfectionnements du commerce et de l'industrie, où mènent toutes ces voies rapides par terre et par mer, que servent les communications par le télégraphe et le téléphone, si le peuple n'est pas moral? Et comment peut-il être moral s'il n'est pas religieux? Le progrès matériel, sans la vertu et la religion, est un ferment d'orgueil et de sensualisme, par conséquent un excitant à tous les crimes. Les libéraux sont "ces enfants d'Agar" dont parle le prophète "qui recherchent une prudence qui vient de la terre; ces négociateurs de Merrha et de Theman, ces conteurs de fables, et ces inventeurs d'une prudence et d'une intelligence nouvelle, qui ne connaissent point la voie de la vraie sagesse et n'en ont pu découvrir les sentiers;" ces géants qui "peuvent "savoir le métier de la guerre" mais ignorent le cathéchisme; ces princes des nations qui mettent leur gloire "à dominer sur les bêtes de la terre, à jouer avec les oiseaux du ciel, à mettre en œuvre avec une rare perfection l'or et l'argent," mais qui attachent peu d'importance à sanctifier leur âme et à acquérir les trésors du ciel. Je ne reproche pas au libéral d'être enthousiaste de la découverte du fluide électrique et de ses applications pratiques; mais je le voudrais moins indifférent à l'augmentation des crimes au sein des nations modernes. Qu'il parle avec un ton d'inspiration des voies ferrées, c'est bien; mais pourquoi n'a-t-il jamais un mot de regret pour la diminution de la foi et de la piété au sein des peuples les plus favorisés du bien-être matériel? Le libéral dit: Bienheureuse la nation qui abonde en blé et en vin, au sein de laquelle l'agriculture, le commerce et l'industrie fleurissent, qui a une multitude de faucheuses, de moissonneuses et de batteuses, qui possède de grandes villes et de beaux ports, des chemins de fer, des canaux et un grand réseau télégraphique: *Beatus populus cui hæc sunt!* Nous disons: Bienheureux avant tout le peuple qui possède l'abondance des biens spirituels, dans lequel règnent la foi, l'espérance et la charité! Bienheureux le peuple qui sert Dieu en esprit et en vérité, qui a le vrai Dieu pour son seigneur et son maître! *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus!*

(A suivre)

Petite histoire de l'Église

(Suite)

À cette époque, Clovis était le seul prince catholique. En Orient, l'empereur Anastase tout dévoué aux Eutychiens était de plus soupçonné de Manichéisme.

En Occident, tous les princes étaient ou païens comme ceux de la Grande Bretagne et des provinces du Nord, ou Ariens comme Théodoric, roi des Ostrogoths ; en Italie, Alarie, roi des Visigoths, en Espagne et dans l'Aquitaine ; Thrasamond, roi des Vandales en Afrique, et Gondebaud, roi des Bourguignons.

SIXIÈME SIÈCLE

PAPES

514-523, saint Hormisdas. Le célèbre Cassiodore alors consul assista comme député du roi Théodoric à l'élection d'Hormisdas. L'œuvre capitale de ce pape, fut de terminer le schisme qu'Acace avait commencé dans l'Église de Constantinople. Pour obtenir ce résultat, il envoya 3 légations à Constantinople en 515, 517 et 519. La dernière fut couronnée de succès. Hormisdas rendit encore son pontificat illustre, par la vigueur avec laquelle il soutint la bonne doctrine, par la réforme du clergé, par le soin qu'il prit de chasser de Rome les Manichéens, par ses aumônes et ses libéralités envers les lieux saints.

523-526, saint Jean I. Envoyé par Théodoric vers l'empereur Justin, avec l'injonction de faire rendre aux Ariens les Églises qu'on leur avait enlevées, le pape fut loin de seconder de pareils desseins. Au retour, Théodoric l'emprisonna à Ravenne, et le pontife mourut par suite des mauvais traitements qu'on lui fit endurer.

526-529, saint Félix IV. L'intervention des rois Goths s'affiche dans l'élection des papes. Félix fut choisi par Théodoric, mais avec l'agrément du Sénat, qui accepta ce pontife comme très digne de monter sur le Saint-Siège.

529-531, saint Boniface II. Il eut à lutter contre l'antipape Dioscore. Il confirma le IIe concile d'Orange.

532-535, saint Jean II. Approuva dans le sens énoncé par Justinien la proposition : *Unus de Trinitate passus est*.

535-536, saint Agapit I. Il entreprit par ordre de Théodorat, roi des Ostrogoths, le voyage de Constantinople pour détourner Justinien de porter la guerre en Italie. Il déposa le patriarche

Anthime, partisan secret de l'Eutychnisme, et mourut à Constantinople même.

536-538, saint Silvère. Le roi Théodat le fit élire pape, et bien que cette élection ait été ratifiée par le clergé de Rome, elle servit de prétexte aux ennemis de Silvère pour l'accuser de favoriser les Goths. Bélisaire enleva le pape, l'envoya en exil à Patara en Lycie et fit mettre Vigile en sa place. Justinien ordonna, il est vrai, son rappel et son rétablissement, mais l'impératrice Théodora, furieuse du refus de Silvère de rétablir Anthime, le fit déporter dans l'île de Palmaria, où il mourut de faim. (à suivre)

Courrier de saint Antoine de Padoue

ACTIONS DE GRACES. — Conformément à ma promesse, remerciements publics à saint Antoine de Padoue, qui m'a obtenu le rétablissement de la santé. A. G. — Merci à saint Antoine pour deux faveurs obtenues. Mme M.

DEMANDES. — Cinq personnes demandent certaines grâces particulières.

Calendrier

29	DIM	vi	Septuagésime. <i>Kyr.</i> du dim. A Vêp. de ce dim., <i>mém.</i> du suiv.
30	Lundi	tr	St ^e Martine, vierge et martyr. [Suifr.]
31	Mardi	r	Prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ. <i>abl. maj.</i>
1	Merc.	r	S. Ignace, évêque et martyr.
2	Jeudi	b	Purification de la Sainte Vierge, 2 cl.
3	Vend.	b	S. François de Sales, évêque et docteur.
4	Samd.	b	S. André Corsini, évêque.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Pacôme, le 30 ; à Ste-Marie, le 1 février ; à St-Gilbert, le 2 ; au couvent de St-Georges, le 4.

N.-E. Le collège des Eudistes, Baie des Chaleurs, a été consumé par le feu la semaine dernière.